

CONJONCTURE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE AU QUATRIEME TRIMESTRE 2001

Malgré le repli de l'emploi industriel, et alors même que le PIB du secteur concurrentiel diminuait, le dynamisme du secteur tertiaire et, dans une moindre mesure, celui de la construction, ont conduit à la création de 50 000 nouveaux emplois au quatrième trimestre 2001.

Cependant, cette augmentation du nombre des emplois n'a pas permis de contenir la montée du chômage entamée au troisième trimestre en raison de la forte augmentation de la population active. Par rapport au mois de septembre, on compte à la fin décembre 36 000 demandeurs d'emploi de catégorie 1 de plus ; le taux de chômage retrouve ainsi son niveau de fin 2000.

La politique spécifique d'emploi a été légèrement infléchie grâce en particulier à la remontée du nombre des nouveaux bénéficiaires de CES et CEC au sein du secteur non marchand. Par contre, la diminution du nombre des bénéficiaires des mesures du secteur marchand s'est accentuée. Ce secteur bénéficie toutefois des mesures générales de politique d'emploi (RTT et allègement de cotisations sociales).

Les créations d'emplois se maintiennent

Au quatrième trimestre 2001, le PIB du secteur concurrentiel non agricole (1) diminue de 0,2 %, après une hausse de 0,5 % au trimestre précédent (graphique 1). Malgré cela, après un ralentissement au trimestre précédent, les créations d'emplois dans le secteur concurrentiel non agricole se sont accrues : 51 000 postes sont créés, soit une hausse de 0,3 % en trois mois. Le nombre d'heures travaillées a crû également. En effet, du fait du ralentissement de la diffusion de la RTT, la durée hebdomadaire collective du travail des salariés à temps complet est restée quasiment stable à 36,1 heures au cours du trimestre (-1,5 % sur un an). On estime néanmoins que la RTT a contribué à la création d'environ 10 000 des nouveaux emplois du 4^{ème} trimestre (encadré 1). Compte tenu des autres secteurs, l'emploi total, hors contingent, progresse en 3 mois de 71 000 postes (tableau 1).

(1) - La DARES estime le PIB marchand non agricole en soustrayant du PIB total les valeurs ajoutées de l'agriculture et des services principalement non marchands.

Tableau 1
De l'emploi salarié des secteurs concurrentiels non agricoles à l'emploi total

	Effectifs (données brutes en milliers)	Variations trimestrielles des effectifs (données CVS en milliers)					Var. annuelles des effectifs (données CVS en milliers)	
		2000	2001				2000	2001
	31 déc.	31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
Salariés des secteurs concurrentiels non agricoles	14 781	140	97	43	35	51	566	226
<i>dont : Industrie</i>	4 163	21	15	0	-10	-14	80	-9
<i>Construction</i>	1 218	12	8	8	5	4	54	25
<i>Tertiaire</i>	9 401	106	74	35	40	61	432	210
CES-CEC-CEV (1) et emplois jeunes	512	-2	-10	-9	3	11	3	-5
Autres emplois (2)	8 840	4	5	4	-4	11	10	13
Emploi total (hors contingent)	24 103	152	98	45	46	71	619	259
Emploi total (y compris contingent)	24 133	142	92	38	34	71	578	235

(1) - Contrat emploi-solidarité, contrat emploi consolidé et contrat emploi ville.

(2) - Salariés de l'agriculture, salariés en emploi non aidé de l'administration, de l'éducation, de la santé et action sociale, militaires du contingent et non-salariés.

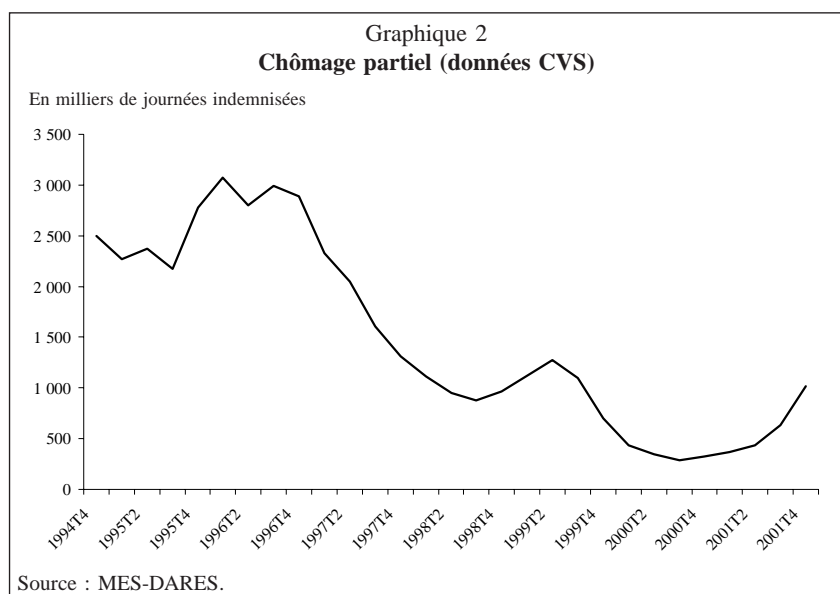
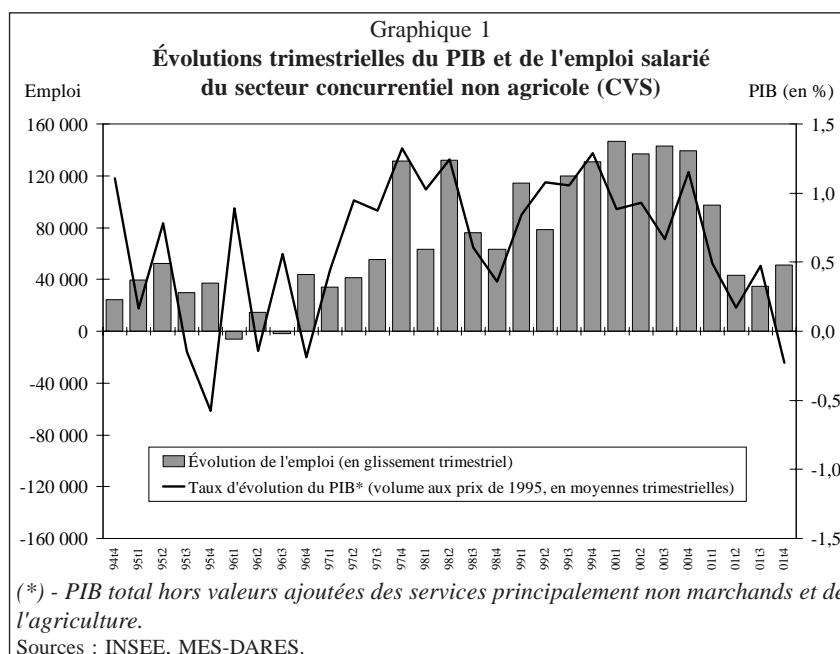
Source : INSEE, MES-DARES, UNEDIC.

L'arrêt de la croissance et les anticipations des entreprises (2) sont en phase avec le signal donné par l'évolution du chômage partiel (graphique 2) : le nombre de journées indemnisables demandées par les entreprises a été multiplié par trois en un trimestre ; le nombre de journées autorisées a progressé quant à lui de 53 % (encadré 3).

En conséquence, les pertes d'emplois dans l'industrie s'accroissent : -0,3 % (soit -14 000 emplois), après -0,2 % au trimestre précédent (graphique 3). Seules les industries agricoles et alimentaires demeurent dynamiques. Les autres grands secteurs industriels suppriment des emplois ce trimestre.

L'évolution dans la construction demeure positive (+0,3 %), mais ralentit pour retrouver un rythme proche de celui du deuxième trimestre 1999.

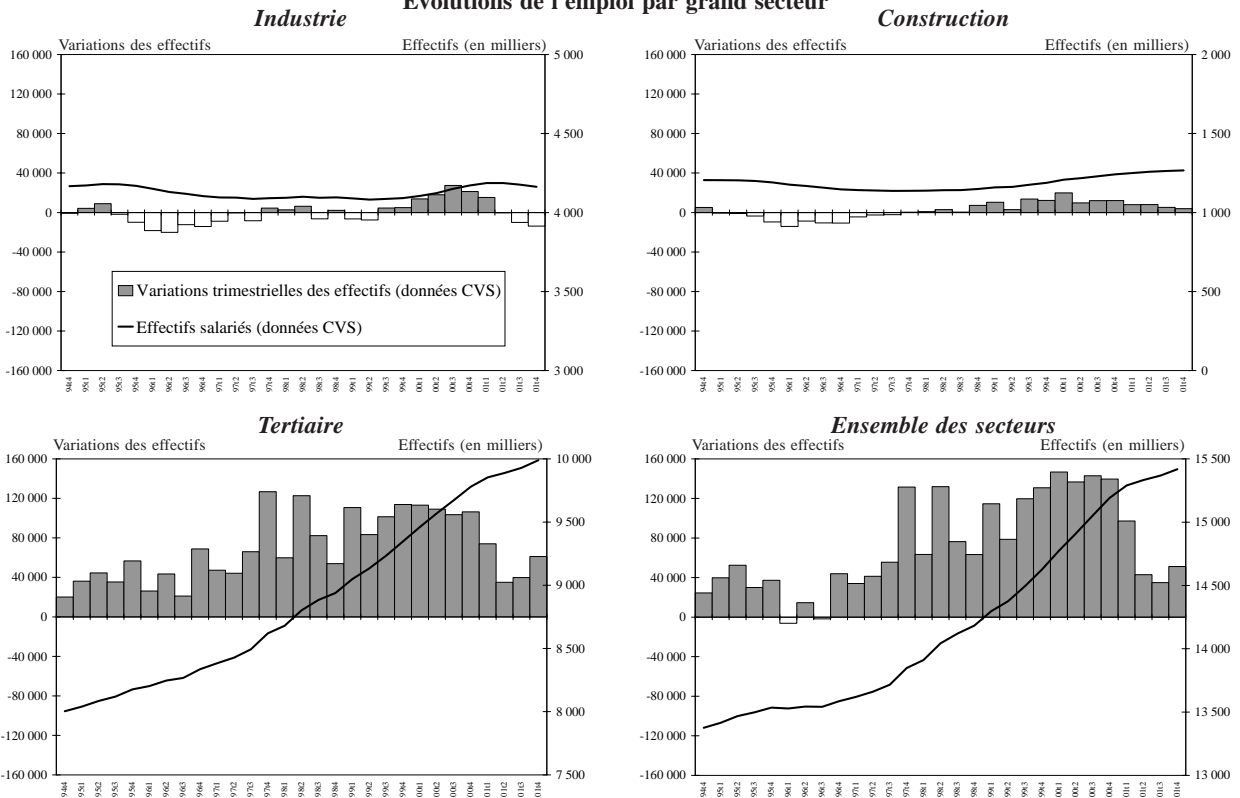
Le secteur tertiaire reste dynamique avec une progression de 0,6 % (61 000 postes), contre +0,4 % au trimestre précédent. Tous les grands secteurs du tertiaire créent des emplois. Sans doute en raison du passage à l'euro, le commerce de détail, avec une progression de 1,9 %, représente à lui seul près de la moitié des créations d'emplois du tertiaire. L'emploi intérimaire, qui avait beaucoup diminué depuis le début de l'année s'est stabilisé au quatrième tri-



(2) - INSEE, enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2002, Informations Rapides, n°36.

Graphique 3

Évolutions de l'emploi par grand secteur



Source : INSEE, MES-DARES, UNEDIC.

Encadré 1

8,8 MILLIONS DE SALARIÉS DANS LES ENTREPRISES PASSÉES À 35 HEURES

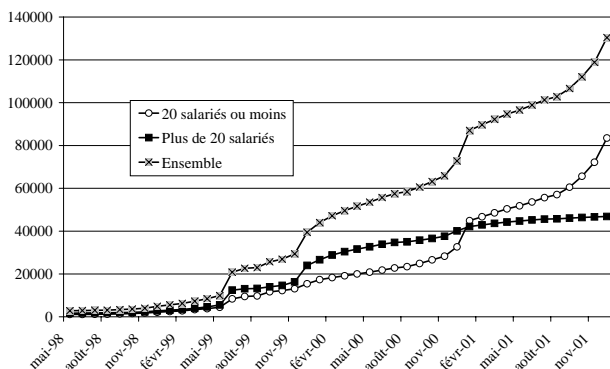
À la fin du quatrième trimestre 2001, 125 000 entreprises employant près de 8,8 millions de salariés étaient passées à 35 heures à l'issue d'une réduction négociée de la durée du travail.

La tendance est similaire à celle observée au cours des trois premiers trimestres : stagnation du nombre d'unités de plus de 20 salariés ayant réduit leur durée du travail et accélération de la croissance du nombre de celles de 20 salariés ou moins qui ont anticipé l'échéance de janvier 2002 (graphiques a et b). Pour les premières, soumises à la durée légale hebdomadaire de 35 heures depuis janvier 2000, le processus de RTT est déjà très avancé, en particulier pour les plus grandes d'entre elles : plus de la moitié des entreprises de plus de 20 salariés, les deux tiers de celles ayant plus de 50 salariés et enfin près de neuf entreprises de plus de 500 salariés sur dix ont réduit leur durée du travail. Par contre, malgré leur nombre en forte augmentation, seulement 6 % des petites entreprises sont passées à 35 heures. En conséquence, les salariés ayant connu une réduction de leur durée du travail sont à 95 % dans des entreprises de plus de 20 salariés.

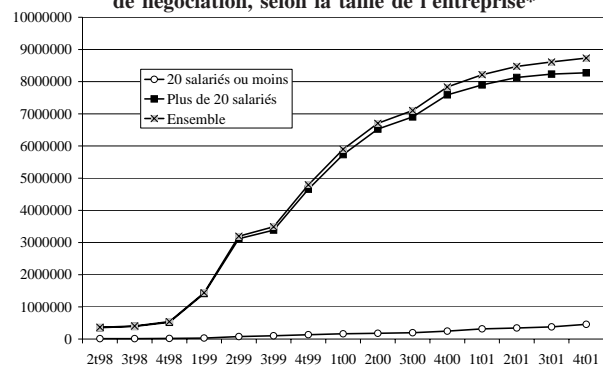
Sur l'ensemble de l'année 2001, la réduction collective du temps de travail a contribué, hors effet induits, à accroître l'emploi total de près de 64 000 emplois dans le secteur privé, dont 10 000 au quatrième trimestre. Cette contribution est nettement moins élevée qu'en 2000 (+170 000 emplois). En effet, au fur et à mesure de la diffusion de la réduction du temps de travail, les effectifs passant à 35 heures sont moins nombreux, ce qui minore les effets sur l'emploi.

La durée hebdomadaire collective du travail a décliné continûment depuis 1996, et surtout depuis 1998. Sous l'effet du ralentissement de la croissance des effectifs salariés passés à 35 heures, elle est restée pratiquement stable à environ 36,1 heures au cours du 4^{ème} trimestre 2001, enregistrant une baisse de - 0,1 % sur le trimestre et de - 1,5 % sur un an. Au 31 décembre 2001, plus de 69 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires (contre environ 56 % un an plus tôt).

a - Flux cumulés des entreprises passées à 35 heures



b - Flux cumulés des salariés des entreprises passées à 35 heures à la suite d'un processus de négociation, selon la taille de l'entreprise*



* - Ce graphique est daté selon les accords d'entreprise. La source ACEMO enregistre, elle, la mise en oeuvre réelle des 35 heures sur un champ circonscrit aux salariés à temps complet des entreprises de plus de 10 salariés.

Source : INSEE, MES-DARES, UNEDIC.

mestre (-0,4 %) après un troisième trimestre en forte baisse (-2,2 %).

Sur une année, le secteur concurrentiel non agricole a créé 226 000 emplois salariés, après 566 000 l'année précédente. L'emploi total, hors contingent, progresse de 259 000 postes en 2001, après 619 000 l'année précédente. Conséquence de la diminution progressive des entrées dans les dispositifs, l'effet des mesures de la politique spécifique d'emploi est estimé à une perte de 30 000 emplois (encadré 2). En revanche, la progression de la RTT conduit à une création d'em-

ploi estimée à 64 000 en équivalents-emplois à temps plein, en retrait toutefois par rapport aux résultats de l'année 2000 (+171 000, encadré 1).

Poursuite de la hausse du chômage

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 augmente au quatrième trimestre 2001 sous l'effet de la hausse de la population active. Ils sont 2 210 000 fin décembre, en progression de 3,3 % par rapport à fin septembre. Cette hausse fait suite à celle du troi-

sième trimestre ce qui se traduit en un accroissement de 47 300 demandeurs d'emploi au cours de l'année 2001. C'est la première augmentation annuelle depuis 1996. Elle intervient dans un contexte international dégradé : le chômage progresse également chez nos principaux partenaires, à l'exception de l'Espagne qui connaît néanmoins le plus fort taux de chômage (encadré 4).

Cette progression du chômage en France est plus marquée chez les hommes jeunes, particulièrement touchés par le recul de l'emploi intérimaire.

Encadré 2

BAISSE DES ENTRÉES DANS LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE LA POLITIQUE SPÉCIFIQUE DE L'EMPLOI ET RECU DU NOMBRE DE LEURS BÉNÉFICIAIRES

La baisse des entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi s'est légèrement atténuée au cours du quatrième trimestre 2001 (-11 % par rapport au même trimestre de l'année 2000 contre -15 % le trimestre précédent). Une reprise des entrées en CES et en SIFE collectifs, ainsi qu'un arrêt de la chute des nouveaux programmes Trace, sont à l'origine de ce mouvement.

Les entrées en CES et en SIFE (respectivement +4,0 % et +0,4 % par rapport au même trimestre de l'année 2000) ont été particulièrement nombreuses en toute fin d'année 2001. Elles manifestent l'utilisation, au cours des deux derniers mois de l'année, des enveloppes supplémentaires qui avaient été allouées à ces deux dispositifs en juillet et septembre 2001. Parallèlement, les signataires de contrats CEC sont restés dynamiques grâce à la vigueur des avenants de reconduction alors que les nouvelles conventions, nombreuses au cours de la première partie de l'année, ont fléchi.

Les entrées dans le programme Trace, en repli au cours des trimestres précédents par rapport aux mêmes trimestres de l'année 2000, se sont quasiment stabilisées au quatrième trimestre 2001 à leur niveau d'il y a un an.

Dans le secteur marchand, la baisse des entrées s'est poursuivie au cours du quatrième trimestre 2001 au même rythme que le trimestre précédent. Les dispositifs visant à baisser les coûts salariaux ont enregistré une chute encore marquée peu avant la disparition de certains d'entre eux (l'exonération pour l'embauche d'un premier salarié a pris fin au 31 décembre 2001) ou avant leur réforme (mise en œuvre début 2002 du recentrage du CIE sur des publics prioritaires – notamment les chômeurs de très longue durée – inscrit dans le deuxième programme de lutte contre l'exclusion présenté mi-2001). À eux seuls, ils expliquent les trois quarts du recul général.

Après avoir été orientées à la hausse au cours des trimestres précédents, les entrées dans les formations en alternance, à l'exception du contrat de qualification adulte, se sont tassées puis repliées en fin d'année. Les mesures visant à accompagner les restructurations accentuent leur repli même si certaines d'entre elles (mesures du FNE) ont été davantage sollicitées qu'un an plus tôt, en liaison avec la conjoncture moins favorable de l'emploi.

Avec la baisse continue des nouvelles entrées dans les dispositifs spécifiques, le recul du nombre de bénéficiaires de l'ensemble de ces mesures s'accroît encore au quatrième trimestre 2001 : -6,7 % entre fin 2000 et fin 2001, confirmant le retournement observé au troisième trimestre 2000. La baisse concerne tous les groupes de mesures, les dispositifs d'aide à l'emploi dans les secteurs marchands et non marchands, mais aussi les stages et autres mesures portant sur les retraits d'activité. Elle s'est toutefois très nettement infléchie pour les dispositifs d'aide à l'emploi dans le secteur non marchand et les actions d'insertion et de formation pour adultes. Le nombre de dispenses de recherche d'emploi a quant à lui progressé entre la fin 2000 et la fin 2001.

Dans le secteur non marchand, le ralentissement de la baisse, observé au troisième trimestre 2001 pour la première fois depuis 1997, se poursuit au quatrième trimestre. Le nombre de bénéficiaires des mesures d'aide à l'emploi diminue de 3,2 % de décembre 2000 à décembre 2001, après -4,7 % au trimestre précédent. La baisse du nombre de bénéficiaires de contrats emploi-solidarité (-20,2 %) s'est nettement infléchie, suite à un nombre important d'entrées en fin d'année. Elle est ainsi quasiment compensée par la progression du nombre de titulaires de contrats emplois consolidés et de contrats emplois-jeunes (respectivement +8,5 et +5,6 %), même si ces progressions marquent un ralentissement au quatrième trimestre.

Alors que la hausse du nombre de bénéficiaires de formations en alternance continue de se réduire (+1,6 % sur un an en décembre 2001), deux mesures contribuent principalement à la baisse du nombre de bénéficiaires des mesures dans le secteur marchand : le CIE, en diminution tendancielle (-16,4 %), et le dispositif d'abattement temps partiel (-19 %), dont le recours est limité par la seconde loi sur les « 35 heures ».

La forte baisse du nombre de stagiaires s'est très nettement ralentie (-6,3 % de décembre 2000 à décembre 2001), du fait essentiellement du dynamisme des entrées en stages d'insertion et de formation observé en fin d'année.

Malgré la mise en œuvre du nouveau dispositif « CATS » depuis un an, les retraits anticipés d'activité diminuent sur un rythme de 22,5 % par an. Cette évolution tient en grande partie au déclin tendanciel des préretraites du FNE et à la baisse des conventions de conversion (-73,9 %), qui s'est logiquement accentuée suite à l'arrêt du dispositif prévu par la nouvelle convention UNEDIC. Sous l'effet probable d'une conjoncture de l'emploi moins favorable, les préretraites progressives ont légèrement augmenté sur un an, alors que ce dispositif connaissait une baisse régulière depuis 1997. De plus, l'extinction en 2001 du dispositif de l'ARPE, décidée par les partenaires sociaux de l'UNEDIC, produit ses effets : le nombre de ses bénéficiaires a baissé de 16,2 % en un an. Par contre, le nombre de dispensés de recherche d'emploi progresse sur un an (+ 4,5 %).

En s'appuyant sur une estimation des effets nets de chaque dispositif, l'impact global du repli du nombre de bénéficiaires des mesures serait de l'ordre de 30 000 emplois perdus et de près de 60 000 chômeurs supplémentaires.

Alors qu'ils avaient été épargnés jusqu'à présent, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans ont vu leurs effectifs davantage augmenter que ceux de l'ensemble des demandeurs au cours du quatrième trimestre 2001. À tous les âges, le chômage des hommes augmente plus vite que celui des femmes. Pour la première fois depuis plus de quatre ans, les hommes inscrits en catégorie 1 sont plus nombreux que leurs homologues féminines (tableau 2, graphique 4).

Les chômeurs de longue durée sont un peu plus nombreux fin décembre :

+0,3 % par rapport à fin septembre. Comme lors de l'amélioration du marché du travail amorcée au dernier trimestre 1997, c'est le nombre des chômeurs ayant entre un et deux ans d'ancienneté, qui réagit le plus rapidement au retournement de conjoncture. Pour ceux qui ont plus de deux ans d'ancienneté, la baisse de leur nombre s'est poursuivie au cours du quatrième trimestre, en particulier pour les plus anciens d'entre eux (graphique 5).

La progression du nombre des nouvelles demandes d'emploi (+6 %) est

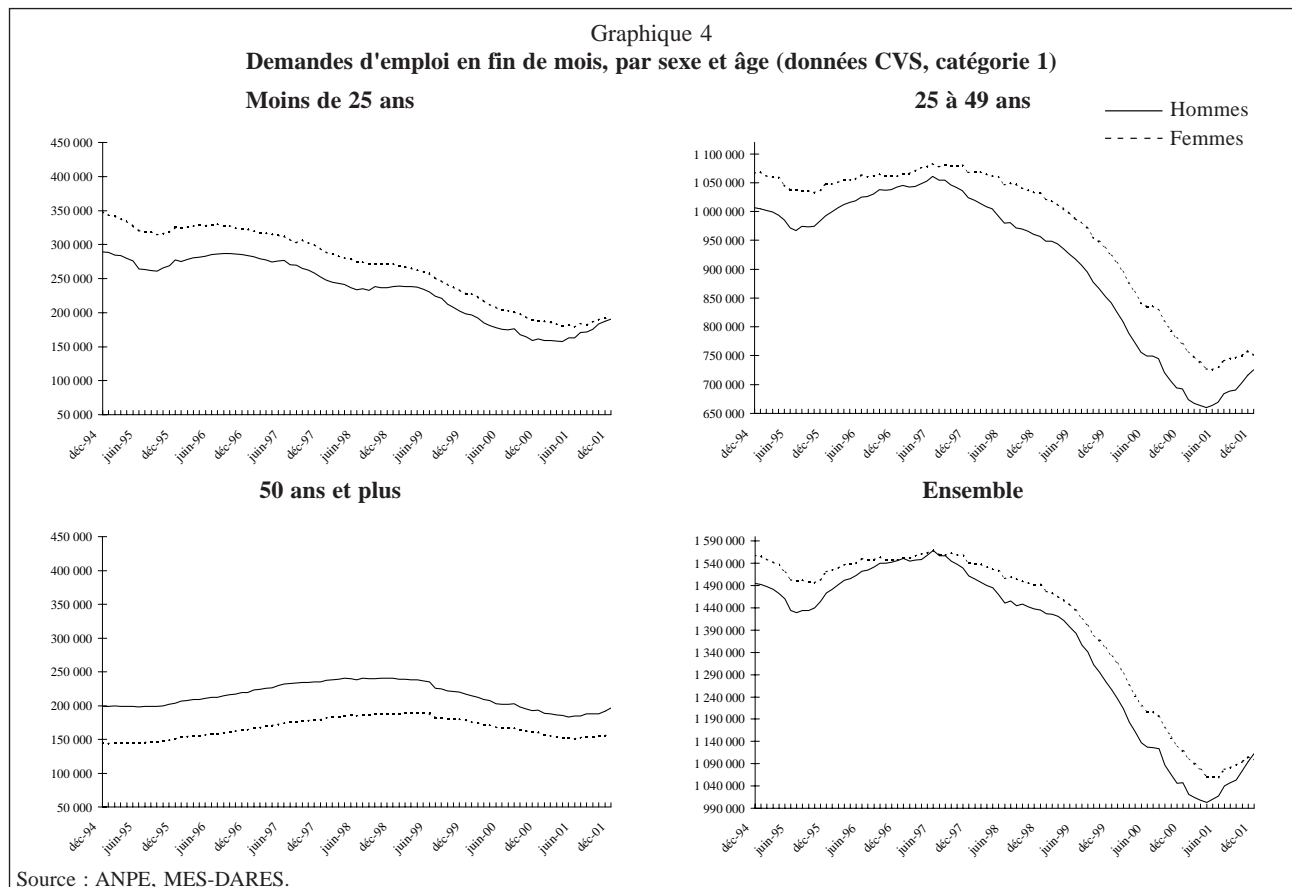
alimentée par une forte progression des entrées consécutives à un licenciement économique (+24,6 %), en lien avec la suppression des conventions de conversion. Les entrées résultant d'une fin de mission d'intérim croissent également mais à un rythme moins soutenu qu'au troisième trimestre. Les sorties de l'ANPE ont diminué de 2,9 % durant le dernier trimestre 2001, les reprises d'emploi baissant de 5,1 % et les entrées en stage de 3,6 % (graphique 6).

Le nombre de chômeurs au sens du BIT, 2 405 000 en fin d'année, est en

Tableau 2
Demandes d'emploi en fin de mois par sexe et âge (données CVS, catégorie 1)

		Décembre 2000	Déc. 2000/ Sept. 2000	Mars 2001	Mars 2001/ Déc. 2000	Juin 2001	Juin 2001/ Mars 2001	Septembre 2001	Sept. 2001/ Juin 2001	Décembre 2001	Déc. 2001/ Sept. 2001
Moins de 25 ans	Hommes	161 300	-4,0	158 200	-1,9	163 300	3,2	175 400	7,4	190 700	8,7
	Femmes	187 700	-5,2	183 600	-2,2	178 900	-2,6	186 300	4,1	189 200	1,6
	Ensemble	349 000	-4,6	341 800	-2,1	342 200	0,1	361 700	5,7	379 900	5,0
25 à 49 ans	Hommes	692 500	-3,9	664 100	-4,1	669 300	0,8	690 700	3,2	725 900	5,1
	Femmes	769 800	-4,9	738 500	-4,1	729 800	-1,2	747 200	2,4	751 100	0,5
	Ensemble	1 462 300	-4,4	1 402 600	-4,1	1 399 100	-0,2	1 437 900	2,8	1 477 000	2,7
50 ans et plus	Hommes	193 500	-2,3	186 100	-3,8	185 000	-0,6	187 600	1,4	196 400	4,7
	Femmes	160 000	-2,1	154 000	-3,8	150 800	-2,1	153 700	1,9	158 800	3,3
	Ensemble	353 500	-2,2	340 100	-3,8	335 800	-1,3	341 300	1,6	355 200	4,1
Total	Hommes	1 047 300	-3,7	1 008 400	-3,7	1 017 600	0,9	1 053 700	3,5	1 113 000	5,6
	Femmes	1 117 500	-4,5	1 076 100	-3,7	1 059 500	-1,5	1 087 200	2,6	1 099 100	1,1
	Ensemble	2 164 800	-4,1	2 084 500	-3,7	2 077 100	-0,4	2 140 900	3,1	2 212 100	3,3

Sources : ANPE, MES-DARES.

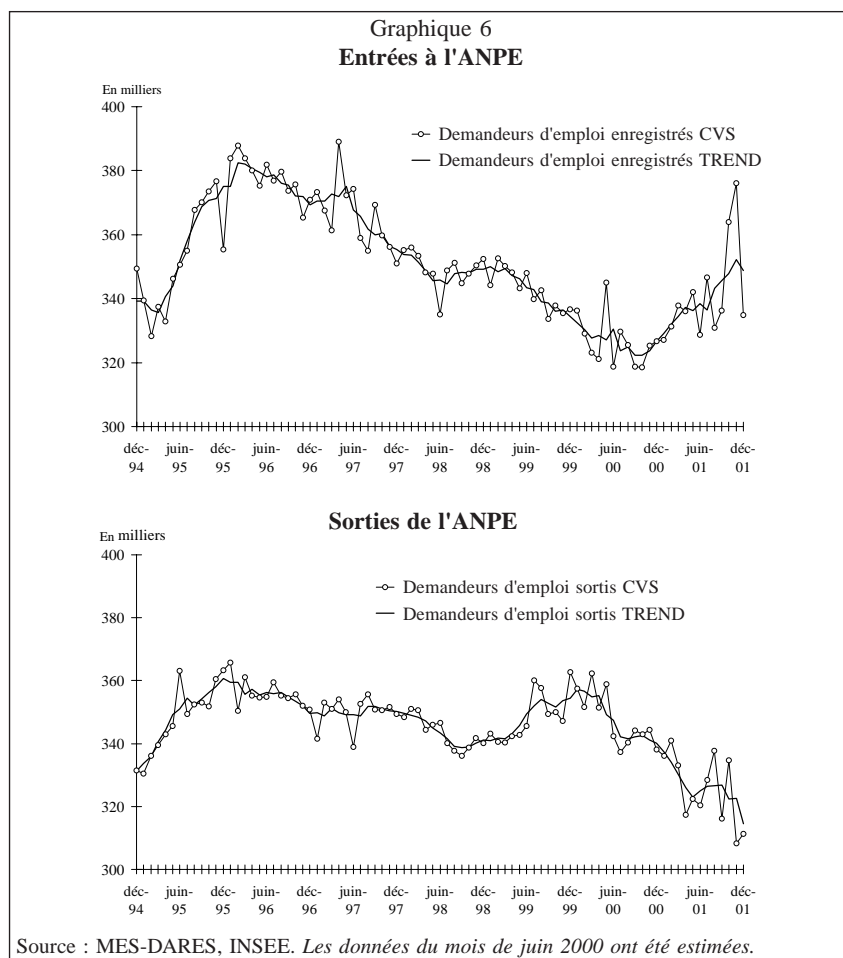
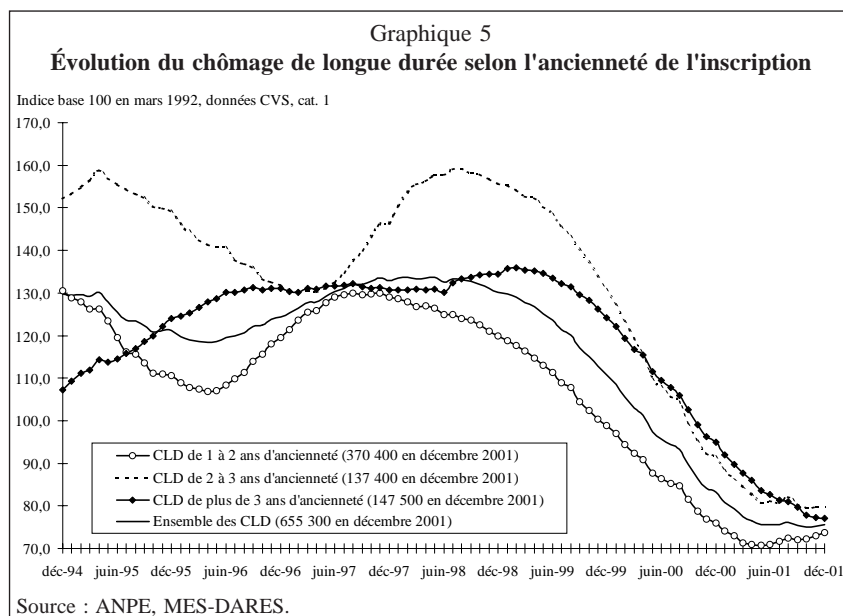


augmentation de 60 000 (+2,6 %) entre fin septembre et fin décembre. Du fait de la bonne conjoncture des premiers mois de l'année, l'augmentation sur l'année est moins marquée (+22 000). Le taux de chômage au sens du BIT progresse légèrement au cours du quatrième trimestre : il passe de 8,9 % à 9 % et rejoint ainsi le niveau de fin 2000.

Le nombre des demandeurs d'emploi des catégories 1 et 6 augmente de 3,5 % ce trimestre. Sur l'année 2001, il croît de 0,4 %, soit 11 600 inscrits de plus. En un an, l'ensemble des demandeurs d'emploi des catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 progresse d'environ 22 000 et les demandeurs de catégories 1, 2 et 3 n'ayant pratiqué aucune activité réduite de 40 000.

Poursuite de la diminution du nombre des bénéficiaires de la politique spécifique de l'emploi

Le recul du nombre des nouveaux bénéficiaires des politiques spécifiques d'emploi engagé depuis plusieurs trimestres se ralentit légèrement au quatrième trimestre 2001 (-11 %) (tableau 3 et encadré 2). Grâce en particulier au ressaut des entrées en CES et en SIFE collectifs, ainsi qu'à l'arrêt de la chute des nouveaux programmes Trace. Les entrées dans les dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi dans le secteur non marchand restent donc quasiment stables (-0,9 %), après plusieurs trimestres de croissance. Par contre, elles ont continué de baisser au même rythme soutenu dans le secteur concurrentiel, qui bénéficie par ailleurs des mesures générales de la politique d'emploi (RTT et exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires).



Encadré 3

À NOUVEAU UNE FORTE HAUSSE DU CHÔMAGE PARTIEL

Au quatrième trimestre 2001, 1,2 million de journées indemnisables de chômage partiel ont été demandées, soit trois fois plus qu'en 2000 à la même période. La conjoncture économique est invoquée pour 85 % de ces demandes. Sur l'ensemble du trimestre, ce sont environ 1 million de journées qui ont été autorisées, soit une évolution de + 53 % par rapport au troisième trimestre de 2001 (données corrigées des variations saisonnières).

L'industrie a multiplié par 3,6 son recours et représente dorénavant 90 % des journées autorisées. L'ensemble des branches industrielles est concerné par cette augmentation, mais tout particulièrement les industries des composants électriques et électroniques ainsi que la branche « équipements électriques et électroniques ». L'automobile connaît également une inflation de son recours au chômage partiel (20 fois plus de journées) ; ceci est dû pour une large part aux difficultés rencontrées par les équipementiers.

Le secteur tertiaire connaît une hausse modérée (+19 %). Enfin, l'arrêt des mesures spécifiques pour les entreprises de la filière bovine entraîne une diminution du nombre de journées indemnisables dans l'agriculture, l'industrie agricole et le commerce de gros.

Avec la baisse continue des nouvelles entrées dans les dispositifs spécifiques, le recul du nombre de bénéficiaires de l'ensemble de ces mesures s'accroît encore au quatrième trimestre 2001 : -6,7 % sur un an en décembre 2001, confirmant le retournement observé au troisième trimestre 2000. Il s'accompagne d'un net infléchissement du nombre des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'emploi dans le secteur marchand et des actions d'insertion et de formation pour adultes.

Moins de difficultés de recrutement

Après le niveau record atteint au printemps 2001, où 86 % des employeurs du BTP et 56 % de ceux de l'industrie déclaraient des difficultés de recrutement, le retournement a été progressif pour le BTP et plus net pour l'industrie. En décembre 2001, ces proportions n'étaient plus que de 80 % dans le BTP et 40 % dans l'industrie. Le ratio des offres sur les demandes d'emploi enregistrées par l'ANPE s'est également progressivement infléchi à la baisse, passant de 0,68 sur l'année 2000 à 0,61 sur l'année 2001. Cette détente est d'abord le fait du ralentissement des offres, puis de l'augmentation des demandes d'emploi. Ce repli est marqué dans l'informatique, les métiers de l'électricité et l'électronique ainsi que dans les transports. Le mouvement est nettement moins sensible pour les métiers de la santé et de l'hôtellerie-restauration où les tensions restent fortes, ainsi que dans les métiers de la banque et des assurances, sous l'effet du passage à l'euro (3).

(3) - Voir Viney X. « Les tensions du marché du travail en septembre 2001 », Premières Informations, n° 52.1, décembre 2001.

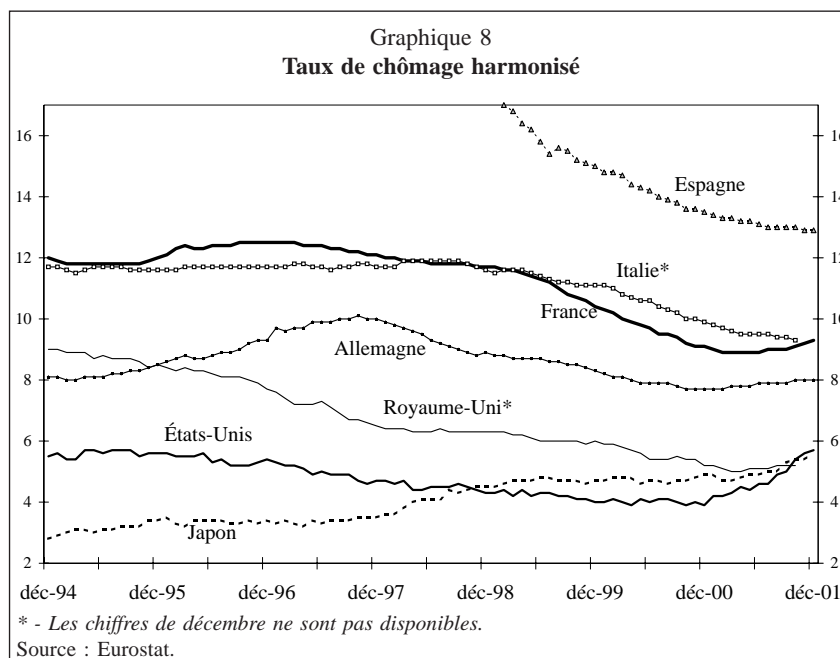
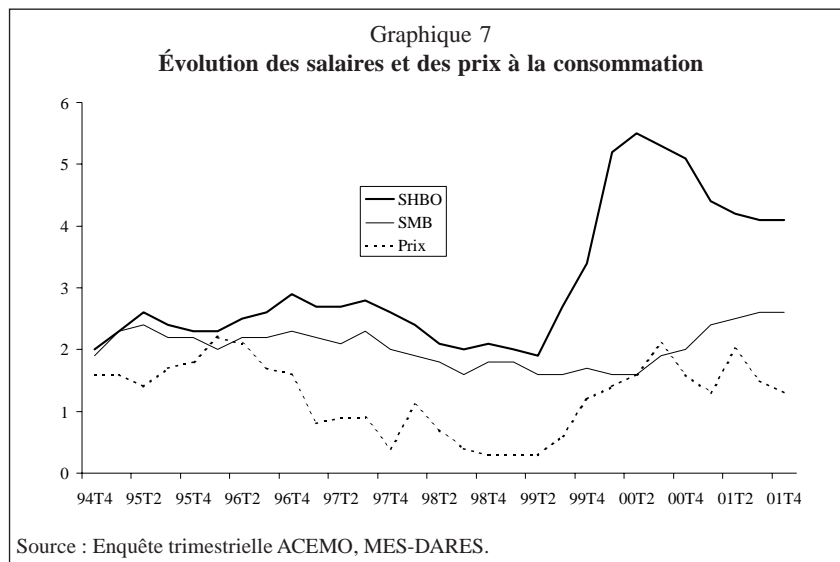
(*) - D. Anglaret, A. Brahami, O. Bréquier, R. Cancé, K. Even, S. Jamet, S. Jugnot, A. Saint-Martin, S. Zilberman.

Gain de pouvoir d'achat des salaires

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) progresse de 0,4 % au quatrième trimestre 2001 et de 2,6 % sur un an (graphique 7). L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) augmente quant à lui de 0,6 % sur ce même trimestre et de 4,1 % sur un an.

Ces hausses ont permis de dégager un gain de pouvoir d'achat d'environ 2,6 points du SHBO et de 1,1 point du SMB sur un an, compte tenu de la hausse de 1,5 % de l'indice des prix à la consommation (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) entre décembre 2000 et décembre 2001.

DARES (*).



INTERNATIONAL : CHÔMAGE ORIENTÉ À LA HAUSSE

Le taux de chômage harmonisé de la France, fortement révisé à la hausse sur l'année 2001 (1), augmente de 0,3 point au quatrième trimestre et atteint 9,3 % en décembre 2001 (+ 0,2 point en un an) (graphique 8).

Dans l'Europe des Quinze, le taux de chômage augmente également au quatrième trimestre (+ 0,1 point) pour s'établir à 7,8 %. Il se stabilise dans la zone Euro à 8,5 %. La dégradation est plus forte aux États-Unis et au Japon. Dans le premier pays, le taux de chômage remonte à 5,7 %, soit une progression de 0,7 point, la plus forte hausse trimestrielle enregistrée en 2001 (+ 1,8 point en un an). Au Japon, le taux de chômage ne cesse de croître depuis février 2001 et augmente de 0,3 point au dernier trimestre, pour atteindre 5,6 % à la fin 2001.

Chez nos principaux partenaires européens, la conjoncture reste peu favorable. Au quatrième trimestre, le taux de chômage ne baisse qu'en Espagne (-0,1 point), il passe ainsi de 13,5 % fin 2000 à 12,9 % fin 2001. En Italie, le 4^{ème} trimestre n'est pas encore connu mais le chômage a continué de baisser au troisième trimestre, atteignant 9,3 % en octobre, ce qui porte à 0,6 point la baisse enregistrée sur les 10 mois de l'année 2001.

En Allemagne, le taux de chômage augmente à nouveau de 0,1 point au quatrième trimestre pour atteindre 8,0 %. Il progresse de 0,3 point en 2001, soit plus que chez ses principaux partenaires européens (2). Au Royaume Uni, le taux de chômage atteint 5,2 % en octobre ; il augmente de 0,1 point au troisième trimestre, et de 0,1 point en un an. Le chômage s'accroît également au Portugal, en Irlande et en Autriche. Il est stable en Belgique, au Luxembourg et aux Pays Bas.

(1) - L'estimation du taux de chômage au sens du BIT réalisée par Eurostat est à présent supérieure à celle de l'INSEE. Selon l'INSEE, le taux de chômage atteint 9,0 % en décembre et retrouve le niveau qu'il avait un an plus tôt.

(2) - Les chiffres des mois de novembre et de décembre ne sont pas disponibles pour tous les pays. Sur la base des informations disponibles, seules l'Autriche et l'Irlande ont enregistré une hausse du chômage de plus de 0,3 point en 2001.

Tableau 3

**La politique spécifique de l'emploi au quatrième trimestre 2001
(Résultats trimestriels bruts ; données arrêtées au 20 février 2002)**

	FLUX			STOCKS				
	2000T4	2001T4	Évolution (en %) 01T4/00T4	Niveau en fin de trimestre	Glissement annuel, évolution en %			
				2001T4	2001T1	2001T2	2001T3	2001T4
Emploi aidé dans le secteur marchand	324 800	278 000	-14,4	1 417 000	-5,5	-5,6	-6,6	-8,5
Abaissement de coûts salariaux	107 200	73 400	-31,5	729 000	-12,6	-12,5	-14,0	-16,2
Abattement temps partiel	45 100	34 300	-24,1	370 000	-15,2	-16,8	-18,5	-19,0
Exonérations pour l'embauche de salariés	28 900	24 900	-14,0	146 000	-1,2	-3,4	-5,7	-7,6
C.R.E. + C.I.E.	33 200	14 300	-57,0	213 000	-11,7	-9,4	-10,9	-16,4
Formations en alternance	205 300	193 600	-5,7	626 000	6,9	6,5	4,2	1,6
Contrat d'apprentissage	125 200	119 700	-4,3	395 000	4,5	4,9	2,5	1,3
Contrat de qualification	2 100	2 600	21,2	10 000	ns	ns	ns	ns
Contrat d'adaptation ou d'orientation	20 000	16 700	-16,7	48 000	10,7	5,2	1,6	-6,3
Aide à la création d'emploi et d'activités	9 300	8 300	-11,1	22 000	2,3	3,5	1,4	-3,9
ACCRE (a)	9 300	8 300	-11,1	22 000	2,3	3,5	1,4	-3,9
Insertion par l'économique	2 900	2 700	-5,9	40 000	-19,1	-18,1	-7,8	2,0
Entreprises d'insertion	2 900	2 700	-5,9	7 000	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations Intermédiaires (b)	66 700	60 700	-9,0	33 000	-22,1	-20,8	-9,3	2,4
Emplois aidés dans le secteur non marchand	137 100	135 900	-0,9	497 000	-2,8	-4,8	-4,7	-3,2
Contrat Emploi-Solidarité	81 200	84 500	4,1	147 000	-23,1	-27,3	-27,9	-20,2
Contrats Emploi-Consolidés	32 300	33 600	4,0	137 000	12,3	12,6	12,4	8,5
Contrats Emplois Ville	600	200	-60,0	1 000	-33,4	-33,5	-42,3	-51,1
Contrats Emploi Jeune*	23 000	17 600	-23,5	212 000	13,2	10,8	8,7	5,6
Actions d'insertion et de formation Adultes	60 800	58 000	-4,6	52 000	-31,2	-27,3	-24,8	-6,3
Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi (c)	53 100	53 300	0,4	49 000	-32,0	-27,0	-23,2	-1,6
Stages d'Accès à l'Entreprise (c)	6 200	4 700	-24,3	3 000	-14,1	-11,3	-22,5	-28,9
Stages FNE-cadres (c)	1 500	0	-100,0	0	-63,4	-95,2	-99,6	-100,0
Trajet d'accès à l'emploi **	18 400	18 400	-0,3	74 000	110,5	41,9	26,9	38,9
Accompagnement des restructurations	27 600	23 900	-13,5	110 000	-14,0	-11,5	-14,4	-22,5
Convention de Conversion (d)	16 200	6 400	-60,7	8 000	-24,9	-11,6	-25,0	-73,9
Mesures du FNE (e)	6 000	11 200	87,3	6 000	-14,3	-5,6	-2,2	1,4
Prétraitements Allocations Spéciales FNE (d)	1 800	1 500	-15,2	45 000	-19,6	-20,0	-22,3	-23,8
Prétraitements Progressives (d)	2 300	4 100	77,3	41 000	-11,7	-11,2	-8,3	0,9
Cessation anticipée de certains travailleurs salariés (CATS)	1 400	1 100	ns	10 000	ns	ns	ns	ns
Allocation de remplacement pour l'emploi (d)	6 700	700	-90,3	73 000	2,3	2,7	-8,2	-16,2
Dispenses de recherche d'emploi	-	-	-	365 000	5,2	6,2	4,7	4,5
Ensemble	557 000	496 500	-10,9	2 513 000	-4,3	-4,4	-5,5	-6,7

(*) - Hors contrats de droit public.

(**) - Le total général ne comprend pas TRACE, ce dispositif regroupe des bénéficiaires passés dans diverses mesures.

N.B.: - Pour certaines mesures, les variations de flux et de stocks d'un trimestre à l'autre sont soumises à de fortes variations saisonnières.

- Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nombre de bénéficiaires ; (b) nombre de personnes mises à disposition au cours du dernier mois du trimestre, non cumulable ; (c) entrées en stage ; (d) premiers paiements ; (e) bénéficiaires potentiels pour les stocks de cellules de reclassement.

Sources : MES-DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC.